



ASTF Prévention

Prévenir vaut mieux que guérir



Les check-up de santé

L'ASTF organise des suivis de santé pour les salariés de ses entreprises-membres.

Ces check-up comprennent en règle général :

- **une prise de sang** à effectuer avant le rdv dans nos bureaux. Elle permet de déterminer la numération sanguine (globules rouges, blancs, plaquettes, ferritine, etc), un bilan lipidique (graisses du sang) incluant notamment le cholestérol, un contrôle de la fonction rénale, de la fonction hépatique (foie), de la glycémie (sucre) et de la glande thyroïde. Pour les hommes s'ajoute un dosage des PSA (antigènes prostatiques) à partir de 45 ans ;
- **un examen urinaire** ;
- **un calcul du BMI** (indice de masse corporelle) et une mesure des graisses corporelles et du degré d'hydratation de l'organisme (Bodycheck®) ;
- **une audiométrie** (mesure de l'audition) ;
- **une spirométrie**, mesure du fonctionnement et des capacités pulmonaires (dépistage précoce bronchite chronique débutante, emphysème, asthme, fibrose) ;
- **un test visuel** qui mesure de l'acuité visuelle, un test de la vision des couleurs ;
- **une mesure de la tension oculaire** (dépistage du glaucome) ;
- **un électrocardiogramme de base** ;
- **une ostéodensitométrie** (dépistage de l'ostéoporose) pour les dames dès 45 ans ;
- **un test « burn out »** sur tablette ;
- **une anamnèse et un examen clinique complet** (tension artérielle, ORL, cardio-vasculaire etc) ;
- **une discussion des résultats avec le médecin** et des conseils de santé ainsi qu'une documentation sur les problèmes spécifiques constatés ;
- si nécessaire un transfert vers un médecin spécialiste (à charge de la CNS).



www.astf.lu

D'un point de vue pratique :

- le/la patient(e) se voit proposer un rendez-vous à sa meilleure convenance ;
- **Quelques jours avant la date fixée, les analyses de sang et d'urine doivent être effectuées dans le laboratoire désigné (veuillez être à jeun);**
- lors de sa prise en charge par une infirmière, il/elle réalise les tests énumérés plus haut ;
- puis il/elle effectue sa visite auprès du médecin.



Le check-up dure environ 1 heure.

La fréquence des check up est modulable en fonction de l'âge du/de la patient(e).

- entre 20-29 ans, un check-up de contrôle ;
- entre 30-39 ans, deux check-up avec un intervalle de 5 ans ;
- entre 40-50 ans, trois check-up avec un intervalle de 3 ans ;
- au-delà de la cinquantaine, il est recommandé d'effectuer un check-up tous les ans.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

**Association pour la Santé au travail
des secteurs Tertiaire et Financier**

15-17 avenue Gaston Diderich
L-1420 Luxembourg

accueil@astf.lu
[+352 22 80 90-1](tel:+3522280901)
www.astf.lu



Flashez-moi !